



## AVIS DE DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET

### CONTRÔLE ET SUPERVISION DES TRAVAUX A EFFECTUER SUR LES ADDUCTEURS ET L'EMISSAIRE DU DELTA

**Réf. RFP/QCBS/No. MCA-IWRM04**

1. La Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le Gouvernement du SENEGAL (« Gouvernement ») ont signé un Compact pour appuyer le Millennium Challenge Account Sénégal dans la lutte pour la réduction de la pauvreté à travers la croissance économique de la République du Sénégal (le Compact) pour un montant d'environ Cinq Cent Quarante Millions dollars US (US\$540.000.000) (« Financement MCC »)

2. Le Gouvernement agissant par l'intermédiaire du MCA-Sénégal se propose d'affecter une partie du financement du MCC au règlement des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Propositions est préparée pour financer les services de consultants pour assister le Gouvernement **dans le Contrôle et Supervision des travaux à effectuer sur les Adducteurs et l'Emissaire du Delta**

•  
Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du Financement MCC.

3. Le Gouvernement est représenté, dans le cadre de la présente Demande de Propositions par MCA-Sénégal. MCA-Sénégal exécutera l'accord de service de consultants résultant de la Demande de Propositions. Toutes actions contraires dans cette Demande de Proposition, toutes références aux actions prises ou droits reçus par le MCA-Sénégal dans cette Demande de Proposition, y compris le modèle de contrat devront être prises par le Gouvernement.

4. Cette Demande de Propositions est conforme à l'Avis Général de Passation de Marché publié sur dgMarket et UNDB respectivement les 13 et 20 janvier 2012, ainsi que dans la presse locale du 30 Janvier au 04 février 2012.

5. MCA-Sénégal, de la part du Gouvernement invite à la soumission de propositions relatives aux services de consultants pour le **Contrôle et Supervision des travaux à effectuer sur les Adducteurs et l'Emissaire du Delta**.

De plus amples détails concernant la présente Demande de Propositions, sont fournis dans les Termes de Référence.

La Demande de Proposition (« DP ») relative **au Contrôle et Supervision des travaux à effectuer sur les Adducteurs et l’Emissaire du Delta** est ouverte à toutes les entités ou personnes éligibles (« Consultants ») qui souhaitent soumissionner. Les formes d’association admises entre Consultants sont la coentreprise et le contrat de sous-traitance visant la prestation de services de consultants dans le but de mettre en commun de manière complémentaire les domaines d’expertise respectifs des Consultants s’associant et d’optimiser leur capacité à exécuter leurs obligations et à réaliser leur mission avec succès conformément aux termes de référence.

6. Les services de consultants pour la supervision des travaux sont requis pour des durées variables en fonction des différents lots de travaux :

- Lot 1 : Ouvrages du Haut Delta - durée : 22 (Vingt-deux) mois
- Lot 2 : Terrassements Adducteurs - durée : 30 (Trente) mois
- Lot 3 : Emissaire - durée : 30 (Trente) mois
- Lot 4 : Emissaire – Grands ouvrages - durée : 26 (Vingt-six) mois

Pour chaque lot, la durée des prestations du Consultant comprend en plus de la durée des travaux à superviser, 2 mois supplémentaires (1 mois avant le démarrage des travaux et 1 mois pour les visites pendant la période de garantie).

7. Un consultant sera choisi conformément à la Sélection Basée sur le Coût et la Qualité (SBCQ). La procédure d’évaluation est exposée dans les sections de la DP conformément aux « Directives du Programme de MCC en matière de Passation des Marchés » disponibles sur le site Internet de MCC: [www.mcc.gov](http://www.mcc.gov).

8. Le Dossier de la DP comprend les sections suivantes:

**Section 1 Instructions aux Consultants**

Cette section apporte aux Consultants potentiels des informations destinées à les aider à préparer leur proposition. Elle apporte également des informations sur la soumission, sur l’ouverture des plis, sur l’évaluation des propositions et sur la procédure d’adjudication.

**Section 2 Données Particulières de la Demande de Propositions**

Cette section comprend des dispositions propres au présent marché, qui complètent les informations de la section 1 - Instructions aux Consultants.

**Section 3 Critères de Qualification et d’Evaluation**

Cette section définit les qualifications requises du Consultant et les critères d’évaluation de la Proposition.

**Section 4A Formulaires de Proposition Technique**

Cette section contient les Formulaires de Proposition Technique à remplir par tout Consultant potentiel et à remettre, dans une enveloppe séparée, avec l’ensemble des documents formant la Proposition intégrale du Consultant potentiel.

**Section 4B Formulaires de Proposition Financière**

Cette section contient les Formulaires de Proposition Financière à remplir par les consultants potentiels et à remettre, dans une enveloppe séparée, avec l’ensemble des documents formant la Proposition intégrale du consultant.

<b>Section 5</b>	<b>Formulaires relatifs au Marché :</b>
I	Contrat de Marché
II	Conditions Générales du Contrat
III	Conditions Particulières du Contrat
IV	Annexes

**Section 6 Termes de Référence**

Cette section inclut les Termes de Référence détaillés du présent marché, qui exposent la nature, les tâches et les obligations du Consultant et les services à fournir.

9. Les Consultants qui souhaitent soumettre une Proposition doivent exprimer leur intérêt par courriel, à l'adresse suivante, en indiquant leurs coordonnées complètes :

Email: [pamsenegal@charleskendall.com](mailto:pamsenegal@charleskendall.com) Copie: [info@mcasenegal.org](mailto:info@mcasenegal.org)

Une visite des sites suivie d'une réunion préparatoire à la soumission des Propositions se tiendront à Saint-louis, **le Jeudi 24 Mai 2012 à 09 Heures (heure locale)** à la SAED siège sise à Ngalléle, RN2 km 10 Route de Rosso Saint-Louis. Il est vivement recommandé aux Consultants éventuels ou à leurs représentants d'y assister, mais elle n'est nullement obligatoire.

10. La date limite de dépôt des Propositions est **le Mardi 19 Juin 2012 à 15 H** (heure locale). Les Propositions déposées après ces date et heure ne seront pas prises en considération et seront retournées sans avoir été ouvertes. Il est très important que les Consultants prennent en compte les distances et les formalités douanières dans leur calcul du temps que leur Proposition prendra pour arriver à destination.

- 11. Les Propositions seront remises au plus tard le Mardi 19 Juin 2012 à 15 H (heure locale) au bureau du Procurement Agent de MCA Sénégal, 6 route de Ngor X Hôtel Ngor Diarama (Bâtiment accolé à celui de MCA Sénégal) à Dakar – Sénégal.**

Il est fortement conseillé aux Consultants intéressés de lire toutes les sections du document, y compris les termes de référence et le modèle de contrat et de solliciter les éclaircissements nécessaires durant la période prévue pour cette consultation. MCA-Sénégal et MCC n'accepteront aucune demande de modification de ce document après la remise des propositions techniques et financières.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées,

**M. Ibrahima Dia**  
**Directeur Général de**  
**MCA-Sénégal**